RAPPORT MORAL 2019

Nous terminions notre rapport moral de Mars 2019 par ces propos :

« *Notre monde numérisé interroge nos modes d'actions, la pétition en ligne fait office d'engagement, on prépare les mobilisations par les réseaux sociaux. Nos combats sur les réseaux sociaux ne sont peut-être pas à la hauteur des défis du monde de maintenant et de demain. Le monde virtuel fait passer l'adhésion, la démocratie associative pour de la "ringardise". Les partis politiques émergents font des adhésions gratuites et à vie !! Notre projet collectif est de reconstruire des liens sociaux autour de la biodiversité et cela sans sectarisme. Sans sectarisme, mais en assumant la complexité de notre monde, ce qui explique que nous ne fonçons pas sur toutes les pétitions contre.*
Mais cette position peut devenir inconfortable et dangereuse pour notre survie, dans un monde blanc ou noir. D'autant que le monde des ONGE est parcellisé, parfois sectaire qui ne trouve son existence que dans le tout ou rien. Notre sens profond est bien d'agir dans un monde complexe et de le changer dans une humanité partiellement apaisée. »

Rien n'a changé depuis… Notre association se bat, toujours, pour obtenir des résultats concrets dans un monde où les tensions sont de plus en plus fortes et où le rapport de force, y compris physique, est le mode dominant pour faire ''société''.

Ainsi nous sommes passés des gilets jaunes aux combats pour les retraites, avec des acteurs certes différents, mais où ceux qui veulent construire en réformant ont bien du mal à exister.

Mais notre espace est celui-là.

Même si, au sein des ONG de défense de l'environnement, des positions radicales, éloignées de nos valeurs de tolérance et d'humanisme, sont parfois dominantes, nous devons œuvrer au sein de cet ensemble pour identifier des points de convergence et en faire les bases d'actions communes.

Nous ne sommes pas des naïfs, nous savons que d'autres acteurs dans notre champ d'intervention n'agissent pas de la même manière. Ainsi l'année 2019 a été marquée par de nombreuses confrontations avec les chasseurs (date de chasse aux oies, poursuite des prélèvements d'espèces en mauvais état de conservation au nom d'une gestion ''adaptative'') ou au moins leur fédération nationale. Fédération qui a un soutien affiché du Président de la République, au nom d'une ruralité à préserver.

Ce gouvernement a par ailleurs multiplié les consultations électroniques sur les questions de chasse, consultation qui ne débouche jamais sur une remise en cause de la position initiale du gouvernement.

A cet égard, la CNDP vient de remettre une expertise sur ces pratiques de consultation[1] autour des questions de la chasse et de espèces protégées. La conclusion est sans appel :

« *Ainsi, à première vue, l'utilisateur de la plateforme n'a pas possibilité de savoir qui est en charge de l'analyse des commentaires, ni comment cette analyse est conduite. 4 consultations sur les 16 analysées évoquent le bureau chasse de la DEB, ce qui nous a été confirmé par les agents : le bureau chasse est en charge des consultations publiques les plus conflictuelles et clivantes, car il s'agit le plus souvent de celles qui portent sur des arrêtés relatifs à la chasse. L'exigence posée à l'article 1 de la Charte de la participation du public de recourir à un tiers garant pour rédiger le bilan n'est donc pas respectée* ».

Outre cette question des consultations du public, les nouvelles formes de démocratie directe (conférence de citoyens tirés au sort) et les projets de réforme constitutionnelle nous interrogent et nous obligent à affiner nos analyses sur l'intérêt et les limites de ces évolutions.

La chasse est conflictuelle, mais d'autres sujets sont aussi sources de dissensus.

Il en est ainsi des distances d'épandage des produits phytosanitaires, où notre association essaye de garder une position appuyée sur les travaux scientifiques dans une période où, avec les réseaux sociaux, chacun peut affirmer tout et son contraire.
Là aussi nous avons répondu à la consultation électronique en indiquant :

« *Il convient tout d'abord de rappeler que, par essence, les produits phytosanitaires, qu'ils soient « naturels » ou de synthèse, sont pour la plupart des biocides, et donc, que, indépendamment de leurs impacts sur la santé humaine, ils ont, directement ou indirectement, un fort impact sur la biodiversité. A ce titre, l'objectif de restreindre leur usage, ainsi que celui des autres biocides pouvant être disséminés dans l'environnement (certains médicaments vétérinaires, désinfectants, produits de protection divers) aux situations pour lesquelles il n'y a pas d'alternatives techniquement et économiquement utilisables doit demeurer au centre des politiques publiques. De même, nous considérons que les distances de sécurité qui seraient définies doivent s'appliquer non seulement aux zones habitées mais aussi aux espaces naturels protégés (réserves naturelles, cœur de parc nationaux,…)* ».

Les textes viennent de paraître… et suscitent à la fois oppositions frontales, recours d'élus et d'associations, mais aussi des démarches de "bons voisinages" avec les représentants des agriculteurs comme dans l'Eure-et-Loir.

[1] www.debatpublic.fr/sites/cndp.portail/files/documents/191213_cndp_avis_lpo.pdf

Ces exemples montrent la difficulté de faire avancer des solutions favorables à la biodiversité dans un contexte où chacun joue sa partition.

Mais le contexte pour la biodiversité est mauvais[2], « *Ce printemps 2019 aura été marqué par la publication d'un rapport d'évaluation historique, mobilisant 145 experts de 50 pays pendant trois ans au sein de la plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES en anglais). Ce travail fondé sur 15 000 références scientifiques résonne comme un cri d'alarme mondial : décrivant un "dangereux déclin de la nature*", il souligne le taux actuel d'extinction des espèces à un niveau "sans précédent" et qui s'accélère. »

Pour la France,

1. L'artificialisation de notre territoire, une cause majeure de la destruction et de la fragmentation des écosystèmes

Nos actions se concentrent sur ce sujet majeur, à la fois en agissant auprès du gouvernement, des parlementaires et en travaillant avec des acteurs économiques comme Nexity.

2. Sur terre comme en mer, la surexploitation des ressources produites par les écosystèmes

C'est un combat de tous les jours qui fait de notre association un acteur favorable à la gestion adaptative des espèces et nous amène à porter des actions juridiques, le plus souvent couronnées de succès, contre les abus des chasseurs.

3. Le changement climatique engendré par l'accumulation de gaz à effet de serre dans l'atmosphère influe sur les cycles de vie de tous les organismes

La défense de la biodiversité ne peut pas se faire sans agir contre le réchauffement climatique et ses dégâts irréversibles, notamment sur les forêts….
Cependant, tout en soulignant les interrelations entre ces deux enjeux et l'intérêt politique de les porter ensemble, il convient de rappeler que, au moins à ce jour, les pressions à l'origine de l'érosion de la biodiversité ne résultent pas des dérèglements climatiques et demeurent à l'œuvre. Nous devons donc veiller à ce que les actions pour réduire ces pressions (notamment les pollutions diverses et les changements d'usage des terres) ne passent pas au second plan, en particulier dans les discours des acteurs à l'origine de ces pressions.

[2] indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/sites/default/files/bilan_2019_onb.pdf

4. L'introduction d'espèces exotiques envahissantes menace les espèces locales voire endémiques

Introduites de façon volontaire ou accidentelle, les espèces envahissantes animales et végétales menacent l'équilibre écologique des écosystèmes les plus sensibles aux perturbations en entrant en concurrence directe avec les espèces autochtones (celles qui sont historiquement présentes dans ces milieux). Cette menace concerne surtout les milieux insulaires mais le phénomène est aussi visible en métropole : depuis 1979, un département compte en moyenne 6 espèces exotiques envahissantes de plus tous les dix ans. Que faisons -nous ?

5. Air, eau, sol, nuit, sédiments : les pollutions affectent tous les aspects de l'environnement

Les polluants déversés ou répandus dans les milieux naturels se retrouvent dans l'air, le sol, l'eau, les sédiments, ayant ainsi de multiples répercussions sur la faune : intoxication des organismes, effets sur leur reproduction (perturbation endocrinienne) ou leur comportement, réduction de l'offre de nourriture, déséquilibre des écosystèmes et des chaînes alimentaires. L'éclairage artificiel et la circulation automobile sont également sources de pollution (respectivement lumineuse et sonore) qui perturbent significativement de nombreuses formes de vie.

En France, l'utilisation de produits phytosanitaires constitue l'une des sources de pollution les plus préoccupantes. Le nombre de doses unité de produits phytosanitaires (NODU), indicateur synthétique appréciant l'intensité de l'utilisation des pesticides, a ainsi augmenté de 12 % pour les usages agricoles entre la période 2014-2016 et la période de référence 2009-2011. Toutefois, des efforts ciblés dans le traitement des eaux usées urbaines ont conduit à des améliorations notables : les teneurs en orthophosphates — un polluant impliqué dans l'eutrophisation des milieux aquatiques — ont fortement diminué dans les cours d'eau depuis 1998 (- 37 %).

Les pollutions plastiques sont également préoccupantes : elles concernent l'intégralité des milieux, polluent les eaux marines et affectent les organismes qui les peuplent jusqu'à des milliers de mètres de profondeur, du fait de la fragmentation des macrodéchets en débris, puis en micro- et nano-plastiques. Ces déchets sont responsables de la mort directe d'animaux (par ingestion, enchevêtrement), mais également du relargage de polluants, ou de la dispersion de virus ou bactéries, susceptibles d'affecter toute la chaîne alimentaire, jusqu'à l'être humain.

Ces quelques éléments montrent l'urgence d'agir.

Pour l'instant nous agissons essentiellement dans le monde des idées et dans celui du plaidoyer. Notre site, notre page Facebook sont massivement suivies, des dizaines de milliers de personnes s'intéressent à nos actions, mais nous obtenons peu de résultats en termes d'adhésions et nous observons une rotation importante de nos adhérents, plus de 30 % tous les ans…
Environ 500 à 600 nouveaux chaque année

Dans notre plan d'avenir, nous vous proposons plusieurs pistes d'action qui visent à être plus lisible et à mieux permettre l'engagement de terrain pour changer les choses. Jusqu'à présent notre mode d'action concrète était centré sur les Oasis nature, avec un succès réel mais confidentiel, peut-être trop proche des conseils de jardinage tant couvert par divers médias.

Il est ainsi envisagé de mettre en place un conseil scientifique pour valider nos fiches de conseil. Il faut aussi que nous soyons plus engagés dans la défense des faunes sauvages, on vous propose ainsi de mener un combat en faveur du Blaireau… Nous lancerons aussi une campagne, sur un jour sans chasse… Mais, pour terminer, il nous faut aussi réfléchir à des regroupements avec d'autres associations, le monde des ONGE est tellement dispersé que tout un chacun ne sait où se situer et cela favorise les associations liées à une seule cause, la cause animale, la qualité des aliments…

En dernier mot sur notre engagement dans le Pacte pour pouvoir vivre[3], autour d'acteurs syndicaux, d'ONG humanitaires, de lutte contre l'exclusion et la pauvreté…, ce pacte donne un sens social fort à nos engagements, ne pas réserver la biodiversité aux catégories aisées, la lutte pour la biodiversité ne doit pas creuser les inégalités comme la nécessaire taxe carbone qui faute de justice sociale a mis le "feu" à notre pays et éloigné les fins de mois des fins de siècles.

3 www.pactedupouvoirdevivre.fr